

Mise en ligne : 16 juin 2016.
Dernière modification : 9 février 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DE MÉGRINE (fonderie de plomb) (1908-1914)

Société métallurgique de Mégrine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 juillet 1908)

Il va être constitué sur notre place, sous la dénomination susdite, une société anonyme au capital de fr. 1.200.000, ayant principalement pour objet l'exploitation d'une usine de fusion de minerais de plomb en Tunisie.

L'Algérie et la Tunisie minières
Le traitement sur place des minerais africains
par Robert PITAVAL
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 septembre 1908)

L'industrie minière en Algérie et en Tunisie se développe avec une rapidité extraordinaire et, au point où en est arrivée la production en minerais de plomb ou de zinc, on peut très bien entrevoir la possibilité de l'installation d'une usine métallurgique en Afrique.

Cela peut paraître prématuré pour une usine à zinc qui comporte une installation complexe et fort importante. Mais elle offrirait cependant bien des avantages si l'on avait un fort gisement de sulfure de zinc, car, par le grillage des blends, on obtiendrait du même coup l'acide sulfurique si précieux pour la transformation des phosphates africains en superphosphates assimilables.

Or, il n'y a pas de fabrique de superphosphate en Tunisie et une telle usine serait admirablement placée au pays par excellence du phosphate. [...]

A défaut d'une usine à zinc, une fonderie de plomb de première fusion, qui ne nécessite qu'une installation plus modeste, peut être envisagée. Elle le fut même tout récemment et un projet complet d'une fonderie à construire à Bizerte a été étudié par un ingénieur de Paris, M. Moreau. Enfin ne parle-t-on pas de la constitution prochaine de la Société métallurgique de Mégrine qui viserait le même objet !

Pour justifier la construction d'une fonderie de plomb, ses partisans invoquent plusieurs raisons : la facilité de se procurer le minerai sur place sans payer un fret onéreux ; le charbon anglais à bon marché ; la suppression des intermédiaires anglais et allemands qui ont accaparé le marché et prélèvent actuellement une lourde dîme sur les transactions de minerais.

Examinons plus en détail ces diverses considérations.

Il est certain que la production minérale de l'Algérie et de la Tunisie, sans même faire intervenir les mines de la Vieille-Montagne ou de l'Asturienne qui expédieront toujours aux fonderies de ces sociétés, peut suffire largement à alimenter une usine.

Il y avait, en 1906, 30 mines de zinc, plomb et métaux connexes en exploitation en Tunisie, occupant 4.500 ouvriers et dont la production a été de :

14.800 tonnes de galène, valant	2.595.000 fr.
32.400 tonnes de calamine, valant	3.057.000 fr.
3.500 tonnes de minerais complexes valant	847.000 fr.

Les recherches de mines en 1906 ont été poursuivies avec beaucoup d'activité, puisqu'il a été délivré. 1.101 permis ayant fourni 5.600 tonnes de minerais, consistant principalement en fer, calamine, blende et galène. La fièvre minière provoquée par les découvertes des gisements ayant enrichi leurs inventeurs, n'est donc pas encore près de se calmer.

D'autre part, l'Algérie — car on peut très bien supposer que le minerai algérien trouvera avantage à venir se faire traiter à Bizerte — a produit 11.200 tonnes de minerai de plomb, en 1906, et 74.400 tonnes de minerai de zinc, sans compter 2.800 tonnes de minerai de cuivre, 200 tonnes de blende et galène cinabrifère et 50 tonnes de minerai d'antimoine.

On objecte parfois qu'il serait plus rationnel de faciliter l'accès des minerais africains aux usines françaises déjà existantes que de créer une usine sur les côtes algériennes ou tunisiennes. C'est peut-être vrai, en tous cas la clause du pavillon, avec les cours de fret qu'elle comporte rendra toujours plus avantageux le traitement de ces minerais à l'étranger qu'en France.

Constatons cependant que sur 14.200 tonnes de minerai de plomb expédiés d'Algérie en 1906, il en a été livré la moitié, soit 7.900 tonnes en France, ce qui est certainement un chiffre intéressant. Pour le minerai de zinc la proportion n'est que de 13.000 tonnes pour 70.000 tonnes expédiées. [...]

Une fonderie de plomb en Tunisie
Société métallurgique de Mégrine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 28 janvier 1909)
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 février 1909)

Il y a quelques mois, nous faisons pressentir la création en Tunisie d'une fonderie de plomb, ayant pour but de traiter principalement les minerais si abondamment répandus dans tout le Nord de l'Afrique. Nous disions combien cette idée venait à point, étant donné le développement considérable de l'industrie minière dans ces régions.

À elle seule, la Tunisie a produit en 1905, 23.000 tonnes de minerai de plomb ; et nombreux sont les gîtes reconnus, mais encore inexploités. Actuellement, tous ces minerais sont exportés, paient un fret onéreux, et sont traités en grande partie à l'étranger.

Une fonderie de plomb en Tunisie vient à son heure.

Voici des renseignements qui complètent ce que nous avons annoncé et vont mettre au point tout ce qui a été dit au sujet de cette nouvelle usine.

La Société métallurgique de Mégrine a été constituée à Paris suivant acte déposé chez M^e Huillier le 29 juillet 1908, au capital de 1.200.000 francs entièrement souscrit. Le conseil d'administration est ainsi composé :

Président : M. Georges Moreau.

Administrateur délégué : M. E. de Waldner ¹.

Administrateurs : MM. E. de la Brosse ², A[ugustin] de Boisguilbert ³, [Arthur] de Montureux ⁴, des Monstiers ⁵, de Bastard.

La société possède déjà un vaste terrain à Mégrine, près Tunis, sur lequel elle va construire ses fonderies de plomb.

L'usine sera ainsi dans le voisinage immédiat du port, encadrée par le lac et la voie ferrée du Bône-Guelma, c'est-à-dire dans les meilleures conditions économiques.

Les calculs des fours et les plans de l'installation sont terminés. Ils tiennent compte des derniers perfectionnements de la métallurgie, tant pour le grillage que pour la fusion. En particulier, les fours de fusion seront du type américain, à section rectangulaire, à grand débit, et munis de water-jackets.

La commande de tous les appareils a été passée à la Société Thwaites Brothers, maison de premier ordre pour ce genre de construction.

Le président du conseil d'administration, M. Moreau, va se rendre, dit-on, à Tunis, dans quelques jours, pour mettre en route les travaux. Tout fait prévoir que l'on coulera la première tonne de plomb avant la fin de l'année.

Les fonderies de Mégrine sont une œuvre d'initiative toute française, secondée par des capitaux essentiellement français. On parle et on se plaint depuis longtemps de l'intrusion étrangère et surtout allemande, dans les entreprises industrielles de notre Nord-Africain. Voilà une réponse par des actes. Nous ne pouvons qu'y applaudir, et souhaiter bonne chance à Mégrine.

Avec une situation économique excellente, du minerai sur place, un approvisionnement facile en combustibles, un personnel technique très compétent, Mégrine doit réussir.

Sociétés industrielles

inscrites au *Bulletin annexe du Journal officiel*

Publié en exécution de la loi du 30 janvier et du décret du 27 février 1907
COMPAGNIE MINIÈRE DE RECHERCHE ET DE PRÉPARATION MÉCANIQUE*
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 29 avril 1909)

Société française en formation pour la recherche et l'exploitation des mines. Les apporteurs, qui sont la Société métallurgique de Mégrine et M. Georges Moreau, reçoivent 1.000 actions de 100 fr. sur les 5.000 du capital social en rémunération de

¹ Édouard de Waldner de Freundstein (1876-1959) : marié à Jeanne Hottinguer, fille du baron Rodolphe III Hottinguer, chef de la maison de banque éponyme, régent de la Banque de France. Administrateur de The Dulces Nombres Silver mining Cy (Mexique), des Mines de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille (zinc dans le Gard)(1907), de la Société française des mines d'or de Laposbanya (Transylvanie), de la Compagnie minière de recherches et de préparation mécanique (1909), de la Compagnie des aurifères françaises (1910)...

² Eugène Guillet de la Brosse (1857-1939), des Ateliers et chantiers de Bretagne (ACB).

³ Augustin Le Pesant de Boisguilbert : proche du groupe Bouilloux-Lafont, il est administrateur de la Société anonyme de galvanisation d'Anzin, de la Société mécanique industrielle d'Anzin (liquidée en 1911), de la Société métallurgique de Mégrine (fonderie de plomb en Tunisie), commissaire aux comptes du Crédit financier et industriel (présidé par Edmond Coignet)(1912), du Crédit foncier du Brésil et du Crédit foncier marocain (1921), administrateur de la Cie électrique pour la France et l'étranger et des Forces motrices du Grésivaudan. En outre à la Cie agricole d'Ouezzan, à Mechra-bel-Ksiri (Maroc).

⁴ Arthur de Montureux (1861-1944) : secrétaire du Syndicat agricole des colons français de Tunisie, administrateur d'une quarantaine de sociétés, dont l'Omnium des mines d'Algérie-Tunisie (1903). Voir [encadré](#). Membre du conseil de surveillance de la Banque Étienne Muller et Cie.

⁵ Monstiers : peut-être François de Monstiers-Mérinville, de Mézières-sur-Issoire (Haute-Vienne), administrateur en 1921 de la Société d'éclairage de Meknès et de la Société d'élevage de Meknès (Maroc).

diverses options en Tunisie et en Sardaigne. Le siège social est 13 bis, rue des Mathurins, Paris.

Société métallurgique de Mégrine
(Cote de la Bourse et de la banque, 15 juin 1909)

Appel du deuxième quart, soit 250 fr. par titre. Versement avant le 30 juin 1909 à la Banque Étienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré, Paris.— *Petites Affiches*, 11 juin 1909.

Société métallurgique de Mégrine
(La Cote de la Bourse et de la banque, 16 sept. 1909)

Appel du quatrième quart, soit 250 fr. par titre. Versement le 15 oct. 1909 à la Banque Étienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré, Paris.— *Petites Affiches*, 11 sept. 1909.

APPELS DE FONDS
(Cote de la Bourse et de la banque, 16 septembre 1909)

Société Métallurgique de Mégrine. — Appel du troisième quart, soit 250 fr. par titre, à verser le 15 octobre 1909, au plus tard, à la Banque Alsacienne de Paris (ancienne Banque Étienne Muller et Cie), 366, rue Saint-Honoré, Paris. — *Petites Affiches*, 11 septembre 1909.

Paris
Société métallurgique de Mégrine
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 22 août 1910)

Cette société, dont nous avons annoncé, il y a quelque temps la mise en marche de la fonderie de plomb, près Tunis, vient de décider, par assemblée générale extraordinaire du 6 août, l'augmentation de son capital, porté de 1.200.000 francs à 2 millions, en vue d'agrandissement de l'usine.

L'Algérie financière.
SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DE MÉGRINE
(Le Sémaphore algérien, 14 septembre 1910)

On croit que cette affaire donnera de bons résultats. Toutefois, il serait prématuré de se prononcer dans un sens ou dans l'autre.

L'usine occupe un nombreux personnel (cinq cents ouvriers) dont quelques-uns Français (cinq ou six). Le travail imposé est de dix à douze heures et les salaires 2,75 à 3 francs par jour.

L'Industrie minière en Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 3 octobre 1910)

[...] L'exportation des minerais de plomb a augmenté beaucoup depuis 1905 où elle n'était encore que de 7.716 tonnes, alors qu'elle se chiffre par 24.730 tonnes en 1908, d'une valeur de 3.438.000 francs. La France est devenue le plus grand consommateur de ces minerais (16.688 tonnes), puis la Belgique, la Grèce, l'Espagne. Dans l'avenir, il faut escompter qu'une partie de cette production ira se faire traiter à la nouvelle fonderie tunisienne de la Société de Mégrine, qui, mise en marche récemment, se propose d'augmenter sa capacité de traitement. [...]

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DE MÉGRINE
(*Le Sémaphore algérien*, 14 juin 1911)

On ne sait pas très exactement comment marche cette affaire. Les uns disent que l'on est satisfait au conseil d'administration, les autres prétendent le contraire. Ce que nous savons, et c'est ce qui semblerait indiquer que la dernière version paraît être la véritable, ce sont les actions qui ont été offertes ces temps derniers aux deux tiers de leur valeur nominale.

Il s'est bien présenté un acheteur de Paris, mais lorsqu'il s'est agi de lui livrer les titres, il n'a donné plus signe de vie.

Modifications de sociétés
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 31 août 1911)

Société métallurgique de Mégrine, 59, rue de Châteaudun. — Capital porté de 1.800.000 francs à 2 millions de francs.

L'industrie minière tunisienne en 1911
par Robert PITAVAL
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 29 avril 1912)

[...] Pour avoir le total de la production tunisienne en minerai de plomb, il faut ajouter aux exportations la consommation locale de la Société métallurgique de Mégrine qui a été d'environ 10.000 tonnes pour six mois de fonctionnement seulement. [...]

Modification de sociétés
Société métallurgique de Mégrine
(anonyme au capital de 2.000.000 de francs), à Paris
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1912)

Cette société projette une réduction, suivie d'une augmentation, de son capital social et convoque, dans ce but, ses actionnaires pour le 4 courant.

Société Métallurgique de Mégrine
Réduction et augmentation du capital
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 31 août 1912)

Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1912, le capital a été réduit de 2 à 1 million, par l'abaissement de 1.000 à 500 fr. de la valeur nominale des actions. Il a été ensuite porté à 1.500.000 fr., par l'émission de 1.000 actions nouvelles de 500 fr. Les statuts ont été modifiés en conséquence. — *Gazette du Palais*, 28-30 août 1912.

L'Industrie minière dans nos colonies en 1912
Tunisie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 janvier 1913)

[...] alors que l'Algérie produit surtout du zinc, la Tunisie paraît appelée à fournir principalement du plomb (50.000 tonnes) dont une partie sera fondue à Mégrine. [...]

Modification
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 16 janvier 1913)

Société métallurgique de Mégrine (an. cap. 1.500.000 fr.), à Paris. À l'effet d'autoriser l'émission d'obligations hypothécaires, les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 27 courant..

L'industrie minière tunisienne en 1912
par P. M.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 13 mars 1913)

[...] Les exportations de minerai de plomb ont passé de 36.000 t. en 1911, à 54.000 t. en 1912. Cela tient surtout à l'arrêt momentané de la fonderie de Mégrine en mai dernier qui a obligé les exploitants à chercher des débouchés ailleurs qu'en Tunisie. Depuis est survenue la réorganisation de l'usine Rodrigues, à Marseille, qui a provoqué également une perturbation dans la vente des minerais tunisiens. Mais [la Metallgesellschaft \[MG\] a apporté son concours à Mégrine](#), on va perfectionner les installations de l'usine et, probablement, remettre les deux water-jackets en marche vers le milieu de l'année. [...]

Société métallurgique de Mégrine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 octobre 1913)

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 3 novembre à l'effet. la question de la dissolution anticipée et de la liquidation de la société.

Nomination du ou des liquidateurs,
Détermination de leurs pouvoirs et fixation de leur rémunération.

Dissolution
Société métallurgique de Mégrine (en liquidation), rue Blanche, 2.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 8 décembre 1913)

Liquidateurs : MM. A. Chailley et A. Châtaignier.

Les financiers boches dans les affaires algériennes
par Gaston MARGUET
(*Le Sémaphore algérien*, 17 février 1917)

[...] Ajoutons à la liste HERMANN SCHMITZ, de Francfort, qui fait partie de la Société métallurgique de Mégrine (Tunisie)[dissoute en novembre 1913 !] et nous n'aurons fait qu'estomper [*sic : ébaucher*] la démonstration de la mainmise des Boches dans les grandes affaires nord-africaines. [...]

Suite :

1914 : [Société des fonderies de Mégrine](#) (Metagesellschaft).

1915 (octobre) : Peñarroya rachète la Société des fonderies de Mégrine.